



C/O Trésorerie Générale de la Moselle
1 rue François de Curel 57036 Metz Cedex
Cases CGT / SUD Trésor

Mesdames, Messieurs les Députés de Moselle
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP

Metz, le 11 juin 2008

Objet : Projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique.

Mesdames, Messieurs les Députés,

Le 11 juin 2008, l'Assemblée Nationale devait débattre et voter le projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique. Cette examen est reporté au 26/27 juin. Nos syndicats nationaux, nos fédérations des finances et nos fédérations de fonctionnaires rejettent unanimement ce projet de loi.

Ce texte, présenté par le gouvernement comme attendu par les fonctionnaires, alimente des réactions de colère et, dans les expressions des agents, il rejoint l'hostilité envers la RGPP et le refus des grandes options du livre blanc de M. Silicani.

Améliorer la mobilité au profit des fonctionnaires est un prétexte utilisé pour imposer à ceux-ci les conséquences de restructurations à venir et la mobilité forcée. C'est un sujet particulièrement sensible dans le contexte actuel de la fusion DGI/DGCP.

Flexibilité, précarité, assujettissement, voilà les valeurs qu'on veut substituer à celles d'égalité, d'indépendance et de responsabilités, voilà ce qui explique le mécontentement actuel d'une majorité de fonctionnaires.

Ce projet de loi constitue une véritable boîte à outils de la gestion des ressources humaines dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques : or, cette révision est basée uniquement sur un objectif d'allègement drastique du Budget de l'Etat à travers les missions et les emplois.

L'adoption de ce projet de loi constituerait une véritable remise en cause du statut de la Fonction Publique et par là même de la notion de Service Public. Il y va de l'intérêt général et des solidarités nées des combats de la Résistance et de la Libération.

Nous vous demandons en conséquence de vous tourner vers les fonctionnaires, d'entendre leurs protestations et de rejeter ce projet de loi qui entend les déconnecter de l'intérêt général pour les renvoyer vers des intérêts particuliers.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de notre haute considération.

Patrice LAURRIN
Secrétaire départemental SUD Trésor

Francis SCHMELTER
Secrétaire départemental CGT Trésor